

A-1(a)

EXEMPLES DE PROBLÈMES DE DOTATION EN PERSONNEL1. Revenu Canada, Impôt

"La division des Finances du Bureau principal prévoit 17 postes de FI dont six agissent comme conseillers/analystes des bureaux de district et d'autres directions du Bureau principal. Des 17 postes de FI, 5 sont vacants."

2. Agriculture

"Des 23 postes de FI, 8 sont vacants ou le deviendront probablement au cours de l'année prochaine, et 6 sont occupés par des employés en période de stage."

"Les procédés concernant l'émission de chèques, le contrôle interne, la préparation du budget, l'analyse des écarts et autres services utiles aux gestionnaires organiques sont généralement appliqués par des agents administratifs subalternes qui normalement ne possèdent pas les aptitudes et les titres de compétence requis pour avancer à l'intérieur de la classe FI. --- Par conséquent, le Ministère ne possède pas un groupe de base adéquat de FI-1, FI-2 et FI-3 compétents et expérimentés duquel il peut puiser."

3. Commission d'assurance-chômage

"On a reconnu dans le passé l'importance de mettre en place des contrôles internes adéquats au sein des systèmes de la Commission, en créant le poste de Chef des systèmes de contrôle et de la revue de la qualité, qui relève du directeur des Finances. Bien que ce poste ait été établi en 1973, il n'a pas encore été pourvu."

"La Commission éprouve des difficultés à doter en personnel la fonction financière tant dans son administration centrale que dans ses bureaux régionaux. Environ 19 postes d'agent financier (FI) sont vacants sur les 57 budgétisés --- Des 19 postes vacants, sept sont des postes de chef du contrôle interne et de la revue de la qualité."

4. Consommation et Corporations

"Le Ministère a 19 FI dans ses cadres --- La rotation au sein du Ministère est très élevée, bien que cyclique. Sept départs sont survenus entre mars 1972 et mars 1973. Il n'y a pas eu de départs entre mars 1973 et février 1974, mais entre février 1974 et le début de décembre 1974, 12 personnes ont quitté le Ministère --- Dans les 19 cas, les motifs du départ ont été analysés; tous les employés, sauf un qui a quitté l'administration fédérale, sont allés dans un autre ministère parce qu'il y avait là plus de possibilités d'avancement."